



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Concours d'entree

Question écrite n° 48599

Texte de la question

M. Gilbert Biessy attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la situation des étudiants en classe préparatoire candidats aux concours de la filière physique et technologie. La réforme des classes préparatoires, qui a mis en place de nouveaux concours aux grandes écoles, devait, par l'introduction d'une banque de notes, ouvrir davantage de débouchés. Or cette réforme a surtout pour effet d'augmenter considérablement les frais d'inscription. A titre d'exemple, si un étudiant candidat aux concours de la filière physique et technologie souhaite s'inscrire à tous les concours, il devra déboursier la somme de 12 000 francs. S'il est admis à l'oral, il devra ajouter les frais de logement et de transport. La volonté des personnes qui ont travaillé sur cette réforme n'était sans doute pas d'introduire une sélection par l'argent. Mais de tels droits d'inscription vont amener de nombreux étudiants à renoncer à certains concours, ce qui est contraire au principe d'égalité des chances. Il lui demande donc de bien vouloir lui indiquer sous quel délai il compte prendre les mesures qui s'imposent pour mettre fin à cette injustice.

Données clés

Auteur : [M. Biessy Gilbert](#)

Circonscription : - COM

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 48599

Rubrique : Grandes écoles

Ministère interrogé : éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 février 1997, page 901